



Resilier un deuxieme contrat militaire

Par **linsolent**, le **21/02/2008** à **19:48**

Bonjour

Voila, le sujet est on ne peut plus simple engagé depuis six ans dans l'armée de terre et etant dans mon deuxieme contrat avec periode probatoire finie et me restant encore 4 ans a faire.

Je voulais savoir vraiment les moyens possibles et utilisables pour casser ce contrat.

Pourtant parti avec de bonnes intentions, motivé et un cursus de carriere interessant, l'armée est en pleine decadence et ne m'attire vraiment plus.

Je suis obligé de travailler sous anxiolitique, anti depresseur et toute une collection de medicament qui me saccagent, j'aimerais vraiment mettre un terme a tout ca.

J'ai lu les articles notés dans les reponses données sur le forum,mais je n'y comprend rien donc serait il possible de m'eclairer au plus vite ainsi que les solutions deja tentées

Je vous remercie par avance